

**BENIN : FICHE PAYS – MAI 2025**



Catégorie OCDE (2024) : 6/7

Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : BB-/ B1/ B+

Change : franc CFA / Régime de change fixe (indexation à l'euro)

Horizon de l'objectif de réduction des GES : 16,2% (hors secteur forestier) horizon 2030

**FORCES**

- Croissance dynamique
- Soutien financier international
- Position de plaque tournante commerciale (réexportation en Afrique de biens importés d'Europe)

**FAIBLESSES**

- Faible diversification de l'économie dominée par l'agriculture (coton)
- Base d'exportations étroite
- Dépendance à l'égard du Nigéria

**SYNTHÈSE :**

Evolution : positive.

**Environnement macroéconomique et financier :**

- **Vulnérabilité de la croissance** : la croissance béninoise devrait rester dynamique en 2025-26, soutenue par une inflation faible et la réalisation des investissements du Plan d'Action Gouvernemental (PAG). L'activité du port de Cotonou, favorisée par les flux commerciaux des pays enclavés de la zone, devrait rester porteuse. Le FMI prévoit + 6,5% en 2025 et +6,2% en 2026, avec des aléas baissiers mais également haussiers. Le pays, peu exposé directement aux Etats-Unis, pourrait néanmoins souffrir du ralentissement de l'activité et des échanges mondiaux. La reprise des flux commerciaux avec le Niger, perturbés depuis le coup d'Etat dans ce pays en 2023, serait positive pour l'économie béninoise.
- **Vulnérabilité des comptes publics** : la réduction du déficit budgétaire observée depuis 2023 grâce aux bonnes performances en matière de mobilisation des recettes fiscales devrait se poursuivre en 2025-26. Le dynamisme de la croissance et la poursuite des réformes fiscales devraient permettre au Bénin de stabiliser le déficit au niveau du critère de convergence UEMOA (-3% du PIB). L'endettement public pourrait ainsi continuer à baisser et atteindre 51% du PIB en 2026 (55% en 2023). Le reprofilage de la dette a permis de réduire le poids de son service et ainsi la vulnérabilité du pays.
- **Vulnérabilité extérieure** : la base d'exportation du Bénin est étroite, constituée essentiellement de produits agricoles (coton, fruits). La modération des cours des produits importés (céréales et pétrole en particulier) devrait compenser partiellement une évolution moins favorable des cours et de la demande de coton. Le solde courant devrait toutefois rester assez nettement déficitaire à -6% du PIB en 2025 mais pourrait s'améliorer en 2026 (-5,3%). Le ratio d'endettement extérieur devrait se stabiliser autour de 43% du PIB. Le risque de surendettement reste modéré grâce à une structure plutôt favorable (dette concessionnelle majoritaire).
- **Vulnérabilité du secteur bancaire** : les ratios de capitalisation sont satisfaisants et la qualité des portefeuilles tend à s'améliorer, favorisant la baisse du taux de créances douteuses (5%). La concentration sectorielle des crédits sur les secteurs du commerce et des activités d'import/export s'est réduite.

**Environnement politique et gouvernance :**

- **Stabilité socio-politique** : P. Talon, qui occupe la présidence du Bénin depuis 2016 a annoncé que, conformément à la Constitution, il ne se présenterait pas pour un 3<sup>ème</sup> mandat en avril 2026. L'opposition tente de s'organiser mais reste divisée. Le pays fait face à une multiplication des attaques terroristes au Nord, à la frontière avec le Burkina Faso et le Niger, où la situation sécuritaire tend à se dégrader.
- **Climat des affaires** : le Bénin est relativement mieux classé que ses voisins selon les indicateurs de gouvernance Banque Mondiale. D'importants efforts ont été réalisés pour améliorer le climat des affaires, particulièrement pour lutter contre la corruption et favoriser la création d'entreprises et plus généralement soutenir le secteur privé, en particulier les PME.

**Environnement et politique du climat :**

- **Vulnérabilité climatique** : le Bénin a un niveau très élevé de vulnérabilité aux changements climatiques (161<sup>ème</sup> sur 181 selon l'indicateur ND Gain), notamment aux risques de sécheresse, d'inondations et d'érosion côtière. Il est faible émetteur de GES mais pourra réduire encore ses émissions en privilégiant les sources d'énergie renouvelable. Le Bénin bénéficie d'un programme de la BAD en faveur du renforcement de la résilience des populations du Sahel et a lancé en 2020 un Programme d'appui des villes au changement climatique.

**STRUCTURE DES ÉCHANGES**

Principaux partenaires commerciaux + France  
Part moyenne des échanges de marchandises 2020-2024 (% du total)

Exportations		Importations	
Bangladesh	41,1%	Inde	15,5%
Inde	11,4%	Chine	13,0%
Chine	6,4%	France	9,9%
Pakistan	4,3%	Belgique	4,3%
me)	0,7%	Togo	4,1%

Source: International Trade Center, CNUCED

Part moyenne des échanges de marchandises entre 2020 et 2024 (% du total)

Exportations		Importations	
Coton	56,0%	Céréales	18,3%
Fruits, graines	15,6%	Combustibles	16,0%
Pdt alimentation animale	4,8%	Voitures, véhicules	6,9%
Fonte, fer et acier	4,1%	Eqpts mécaniques	6,1%
Hydrocarbures	3,9%	Eqpts, matériels électriques	5,8%

Source: International Trade Center, CNUCED



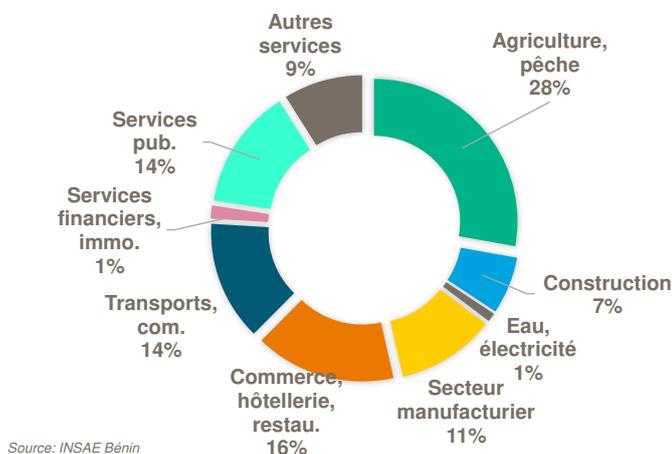
## TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Benin	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)	2026 (p)
<b>STRUCTURE ECONOMIQUE</b>						
PIB (Mds USD, courant)	17,7	17,4	19,7	21,2	22,2	24,1
	<i>Rang PIB mondial</i>	125	127	123	123	122
Population (Mns)	13,0	13,4	13,7	14,1	14,5	14,9
	<i>Rang Population mondiale</i>	73	73	72	71	70
PIB / habitant (USD)	1 362	1 306	1 435	1 507	1 532	1 610
Croissance PIB (%)	7,2	6,3	6,4	7,5	6,5	6,2
Inflation (moyenne annuelle, %)	1,7	1,4	2,7	1,2	2,2	2,0
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	5,1	4,3	4,2	NA	NA	NA
<b>FINANCES PUBLIQUES</b>						
Dette publique (% PIB)	50,3	54,2	54,9	54,0	52,5	51,2
Solde public (% PIB)	-5,7	-5,6	-4,1	-3,1	-2,9	-2,9
Charge de la dette publique (% recettes budg.)	15,6	11,2	10,7	11,8	10,8	10,6
<b>POSITION EXTERNE</b>						
Solde courant (% du PIB)	-4,2%	-6,0%	-8,2%	-6,4%	-6,1%	-5,3%
IDE (% du PIB)	1,7%	1,9%	1,5%	1,3%	1,3%	1,3%
Réserves UEMOA (en mois d'importation B&S)	5,0	4,1	3,5	4,6	NA	NA
Dette extérieure totale (% PIB)	37%	38%	38%	43%	43%	43%
Dette extérieure CT (% PIB)	8,5%	8,7%	9,6%	NA	NA	NA
Taux de change	554,5	622,4	606,6	605,9	NA	NA
<b>SYSTEME BANCAIRE</b>						
Fonds propres / actifs pondérés	13,6	16,2	17	NA	NA	NA
Taux de NPL	12,4	7,2	4,8	NA	NA	NA
ROE	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>SOCIO-POLITIQUE</b>						
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	137	133	132	NA	NA	NA
<b>CLIMAT</b>						
Rang émissions de CO2 par habitant (160 pays) <sup>a</sup>	121	120	131	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) <sup>b</sup>	161	167	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (64 pays) <sup>c</sup>	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources: FMI (REO avril 2025, rapport pays 12/2024);\*Banque Mondiale;

a : Agence Internationale de l'Energie, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative (Indicateur de vulnérabilité), c : Germanwatch

### Bénin : part des secteurs dans l'activité (% valeur ajoutée, 2024)





## 1. SITUATION ECONOMIQUE

- **Une économie tirée par la production agricole et le transport**

**Le secteur agricole** (près de 30% du PIB) est dominé par la production de coton, qui pourrait atteindre près de 670 000 t pour la saison 2024/25 (moins de 300 000 t en 2015). Le Bénin est le deuxième producteur d'Afrique de l'Ouest derrière le Mali. **L'anacarde** est la deuxième filière d'exportation. Le secteur agricole fait l'objet d'un soutien de l'Etat grâce au « fonds national de développement de l'agriculture ». Les aides sont concentrées sur six filières (coton, maïs, riz, ananas, manioc et anacarde).

**L'égrenage du coton et la transformation de produits agricoles** (coton et anacarde) constituent les activités principales du secteur manufacturier (11% du PIB). Une zone économique spéciale a été créée (Glo-Djigbé) afin d'attirer les investisseurs dans ce secteur.

**Les services (plus de 50% du PIB) sont dynamiques**, notamment ceux liés aux transports, grâce au port de Cotonou, géré par Port of Antwerp International (PAI), société privée filiale du port d'Anvers. Le Bénin assure un accès maritime essentiel pour plusieurs pays enclavés de la région, en particulier le Niger, le Burkina Faso, le Mali ou encore le Nigéria. D'importants travaux d'extension en cours sur les installations portuaires devraient renforcer le positionnement du pays comme « hub » régional.

- **L'activité devrait rester dynamique en 2025-26**

**Le Bénin enregistre un taux de croissance soutenu depuis 2022** (+6,6% en moyenne sur 2021-24). L'économie a bien résisté aux chocs extérieurs, en particulier à la fermeture de la frontière avec le Niger depuis juillet 2023 (après le coup d'Etat militaire dans ce pays), qui pèse sur l'activité du port de Cotonou. Le pays s'est également progressivement adapté aux conséquences des mesures du nouveau gouvernement nigérian, notamment la suppression des subventions sur les carburants qui a conduit à une forte augmentation des prix pour les béninois qui s'approvisionnaient majoritairement au Nigéria, via des réseaux informels.

**En 2025-26, l'activité du Bénin devrait être soutenue par la production agricole**, en particulier le secteur du coton, mais aussi d'autres cultures (ananas, noix de cajou, huile de palme, riz). La réalisation des différents projets du Plan d'Action Gouvernemental (PAG 2021-26) et le développement des zones économiques spéciales (en particulier la zone industrielle Glo-Djigbé), orientées vers la production textile et la transformation agro-alimentaire, devraient favoriser la croissance. Le secteur des services, plus particulièrement celui des transports, devrait rester porteur.

**La consommation sera encouragée par la stabilité des prix** (inflation de +0,1% en février 2025). La BCEAO, qui a maintenu son taux de référence inchangé en 2024,

devrait assouplir sa politique monétaire en 2025, favorisant l'investissement.

**La croissance devrait donc rester dynamique, le FMI tablant sur +6,5% en 2025 et +6,2% en 2026**, et nettement supérieure à la moyenne en Afrique Sub-saharienne (respectivement +3,8% et +4,2%).

Des aléas entourent toutefois ces prévisions. **Le Bénin, peu exposé directement aux mesures commerciales américaines pourrait en effet souffrir des conséquences indirectes des décisions de l'administration de D. Trump.** Le tassement de la demande mondiale et des échanges pourrait notamment peser sur les activités du port de Cotonou. En revanche, la réouverture des frontières avec le Niger, attendue début 2025, serait positive pour l'économie du Bénin.

- **Le secteur bancaire présente des fragilités mais tend à se renforcer**

**Le niveau de capitalisation du secteur bancaire est satisfaisant et se renforce.** Le ratio de capitalisation, qui atteignait à peine 10% en 2019 était de 17% fin 2023 (dernière donnée disponible), soit au-dessus du minimum requis (11,5%) par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Le ratio de prêts non performants s'est nettement amélioré, à moins de 5 % (contre 17,7% en 2019). D'importants efforts ont été réalisés pour améliorer le cadre réglementaire.

**L'accès aux financements bancaires reste limité**, notamment pour les PME. Pour augmenter l'offre, La Poste a été autorisée à développer une activité bancaire. **La répartition sectorielle des prêts a été rééquilibrée.**

Le poids du secteur de la construction, qui atteignait 30% du total des crédits en 2019, a été ramené à 15% en 2023 au profit notamment du secteur financier / services aux entreprises (de 3,5% en 2019 à 16% en 2023). La baisse de la part du secteur manufacturier, atteignant 5% en 2023, soit la moitié de son niveau 2019, interroge en revanche sur la capacité du pays à financer la diversification de son économie.

A noter que **l'Etat a exercé son droit de préemption sur les actifs de Société Générale du Bénin**, détenue à 94% par la Société Générale qui a décidé de se retirer du marché béninois. Cette opération renforcera encore le poids de l'Etat dans le secteur bancaire.

## 2. FINANCES PUBLIQUES

- **Efforts de réduction du déficit budgétaire**

**Les mesures destinées à améliorer la mobilisation des recettes fiscales**, renforcées par une croissance dynamique, ont permis de ramener le **déficit de -5,6% du PIB en 2022 à -3,1% en 2024** et de respecter ainsi le critère de convergence UEMOA, avec un an d'avance sur le calendrier du gouvernement.

Le ratio recettes fiscales / PIB a progressé en 2023-24 et dépasserait 13% (11,5 % en 2022), se rapprochant de



la moyenne au sein de l'UEMOA<sup>1</sup> (14,5% fin 2024<sup>2</sup>). L'Etat a annoncé de nouvelles taxes pour 2025 et la poursuite des efforts de mobilisation (digitalisation) en application d'une stratégie de moyen terme (MT Revenue Mobilization Strategy – MTRS) visant à accroître de 0,5% de PIB par an les recettes.

**Les autorités se sont également engagées à réduire certaines dépenses.** Les investissements du Plan d'Action devraient cependant rester prioritaires, tout comme les dépenses relatives à la défense/ sécurité.

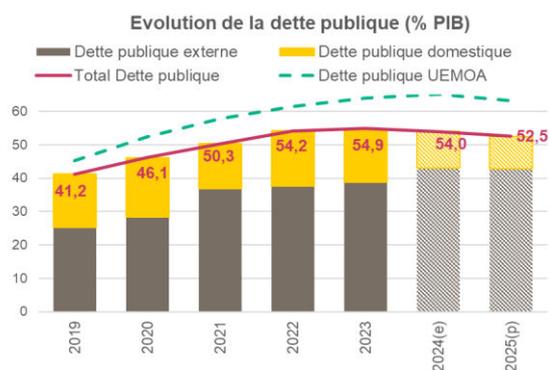
Le gouvernement béninois devrait poursuivre les efforts en matière de discipline fiscale, ce qui permettrait de **stabiliser le déficit autour de -3%**. Toutefois, les élections présidentielles de 2026 pourraient conduire à un ralentissement dans les réformes et/ ou une progression des dépenses plus rapide. L'assainissement de la situation budgétaire des dernières années confère néanmoins au pays une certaine marge.

- **Risque modéré de surendettement mais marges réduites en cas de nouveau choc**

**Le ratio dette/ PIB est orienté à la baisse** depuis le pic de près de 55% atteint en 2023. Le niveau de dette publique du Bénin est inférieur à la moyenne de la zone UEMOA (65 % du PIB en 2024<sup>2</sup>) et à celui du Sénégal (114%), du Togo (70%) ou de la Côte d'Ivoire (59%).

La dette publique du Bénin est à plus de 80% extérieure à fin 2024.

La dette locale est composée majoritairement de titres émis sur le marché de l'UEMOA, avec des taux d'intérêt qui ont été orientés à la baisse en 2024 mais restent relativement élevés (7,4% à 10 ans début avril 2025 pour le Bénin). L'évolution des conditions de marché local est incertaine.



Source: FMI, REO avril 2025

L'annulation d'une partie de la dette du Bénin par la Chine en 2023 (deux prêts pour un montant estimé par le FMI à 3,5 Md F CFA -0,3% du PIB) et les mesures de **gestion active ont permis de réduire nettement le poids de son service**. Selon le FMI, le ratio de service de la dette / recettes devrait atteindre en moyenne 33% sur la période 2025-28 contre 77% en 2021. Rapporté au PIB, il serait de 2,2% en 2025 (vs 3,2% du PIB en 2024). **La charge d'intérêt, qui avait atteint un pic de 20%**

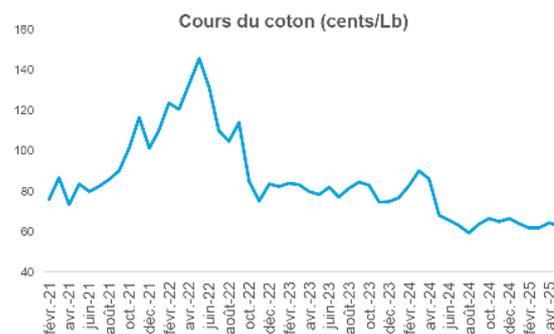
**des revenus de l'Etat en 2021 pourrait être inférieure à 11% en 2025-26.** Ces estimations ne prennent pas en compte l'émission obligataire de janvier 2025 (cf. partie Dette extérieure ci-dessous).

### 3. POSITION EXTÉRIEURE

- **Déficit courant élevé et persistant**

**Les exportations du Bénin sont constituées essentiellement de produits agricoles** (coton pour 56% des exportations en moyenne sur la période 2020-2024) et de **fruits** (noix de cajou notamment). Les volumes de production de coton devraient rester élevés au Bénin mais la transformation locale devrait progressivement limiter les exportations de coton brut au profit de produits textiles. Le poids du coton dans le total des exportations a déjà baissé pour atteindre 47% en 2024 contre 62% en 2021, mais davantage en raison de la progression des ventes d'autres produits agricoles (noix de cajou, soja).

Les cours du **coton**, après avoir presque triplé entre mars 2020 et mai 2022, se sont progressivement repliés pour retrouver leur niveau de 2021 et tendaient à se stabiliser début 2025.



Source: reuters

**Les conséquences directes de la politique commerciale américaine sur les échanges béninois devraient être limitées.** Les Etats-Unis ont imposé des droits de douane de 10% sur les importations en provenance du Bénin. Le marché américain ne représente qu'environ 1% des exportations du pays mais 60% pour ses produits textiles. La part de ces produits dans les exportations est encore marginale (de l'ordre de 0,5% du total en 2024) mais le développement de l'industrie textile vise à l'augmenter. A moyen terme, les textiles béninois pourraient profiter de droits de douane plus élevés imposés par l'administration de D. Trump : le pays pourrait par exemple gagner en compétitivité vis-à-vis du Bangladesh, principale destination du coton brut béninois, où les droits de douane US pourraient augmenter de 37% (taux annoncé lors du *Liberation Day* du 2 avril – mais moratoire instauré jusqu'au 9 juillet).

Le Bénin bénéficie en outre de l'AGOA<sup>3</sup>, qui confère un accès privilégié au marché américain pour certains de ses produits, essentiellement agricoles. Mais les flux dans ce cadre étant très limités, les conséquences du

<sup>1</sup> Union économique et monétaire ouest-africaine

<sup>2</sup> Source FMI REO avril 2025

<sup>3</sup> African Growth and Opportunity Act



non-renouvellement de l'initiative devraient être modérées.

A court terme, le pays risque toutefois de subir **les conséquences indirectes** des mesures de l'administration Trump, notamment l'impact négatif sur la croissance et la demande mondiale, qui devrait peser sur les cours et les volumes de coton exportés. L'activité portuaire pourrait également souffrir du ralentissement de la demande mondiale et régionale.

A noter qu'une partie des échanges relatifs à la réexportation de marchandises débarquées au port de Cotonou échapperait aux statistiques officielles. Le pays est notamment considéré comme un important marché de véhicules d'occasions, importés d'Europe puis revendus dans les pays voisins (Nigéria surtout).

**Les besoins d'importation du Bénin** (pétrole, céréales et biens d'équipement notamment), resteront élevés et pourraient creuser le **déficit courant autour de -6% du PIB en 2025 selon les estimations du FMI**. Toutefois, le déficit pourrait être atténué par la baisse des cours du pétrole. Il pourrait ensuite se réduire en 2026 sous réserve de l'amélioration du contexte international.

**Le solde courant est en partie couvert par les flux** d'Investissements directs étrangers (IDE), attirés par la réalisation de la zone économique de Glo-Djigbé et les travaux relatifs au pipeline Niger-Bénin.

- **Une gestion active de la dette extérieure**

**La dette extérieure du Bénin est exclusivement publique**. Le risque de surendettement extérieur, qualifié de modéré selon la terminologie FMI, est atténué par son niveau relativement peu élevé (de l'ordre de 43% du PIB) et sa structure, **dominée par la dette concessionnelle** (environ 60%).

**Le Bénin a réalisé plusieurs opérations de gestion active** de sa dette afin d'en améliorer le profil ; des émissions d'Eurobonds (2019, 2021 et 2024) ont permis de refinancer partiellement des titres à des taux plus avantageux et d'allonger leur maturité. Le pays avait en outre innové en juillet 2021 en émettant le premier Eurobond<sup>4</sup> destiné à financer les investissements relatifs à la réalisation des objectifs de développement durables (ODD) des Nations-Unies.

**Le Bénin a été le premier pays en Afrique subsaharienne à revenir sur les marchés en 2025** avec l'émission d'un nouvel Eurobond en janvier (500 M\$ sur 16 ans<sup>5</sup>). Le pays a également obtenu un financement bancaire de 500 M€ (garanti à hauteur de 200 M€ par l'agence IDA du groupe Banque Mondiale). Ces fonds lui ont permis de refinancer partiellement un titre de dette venant à échéance en 2032.

**Le Bénin privilégie désormais les financements concessionnels**. A ce titre, il a obtenu du FMI en 2023 un financement de 200 M\$ au titre de sa Facilité pour la

Résilience et la Durabilité (FRD), complétant la ligne de 638 M\$ accordée en 2022<sup>6</sup>.

**Le ratio du service de la dette externe/ exportations est attendu par le FMI à 11% pour 2025**, inférieur au seuil recommandé par l'institution pour le pays (15%). Le Bénin fera face à des **échéances de remboursement d'Eurobond (500 M\$) en 2026 puis 2032**.

**Le risque de surendettement extérieur est qualifié de modéré** par le FMI qui souligne toutefois une vulnérabilité en cas de choc sur les recettes d'exportation et/ou une dégradation des conditions de marchés financiers.

- **Risque de change atténué par l'indexation du Franc CFA à l'euro**

Membre de l'UEMOA, le Bénin appartient à la zone Franc. Fin décembre 2019, le président ivoirien A. Ouattara a annoncé **une réforme du Franc CFA**, prévoyant notamment un changement d'appellation de la monnaie de Franc CFA en ECO<sup>7</sup> et la suppression de l'obligation de la BCEAO de déposer au moins 50% de ses réserves auprès du Trésor français. En revanche, **ni la garantie de convertibilité de la France, ni la parité fixe face à l'euro n'ont été remises en cause par cette réforme**, dont la mise en œuvre n'est pas encore effective. Une nouvelle réforme pourrait être envisagée par le nouveau Président sénégalais.

**Le cours du F CFA s'est déprécié de -6,3% face au dollar en 2024**, mais moins fortement que les monnaies des pays voisins, en particulier le Ghana (près de -19%) ou le Nigeria (-42%). Début avril 2025, le F CFA avait regagné plus de 6% en raison de l'affaiblissement du dollar face à l'euro.

**Les réserves de la zone UEMOA centralisées par la BCEAO ont progressé en 2024 et couvraient 3,7 mois d'importation à fin 2024**. Le retour des pays membres sur les marchés internationaux et les financements obtenus auprès des prêteurs officiels (notamment FMI) devraient permettre, au minimum, de stabiliser les réserves en 2025.

**La BCEAO a maintenu son taux de référence inchangé en 2024** à 3,50% s'agissant du taux auquel elle prête ses ressources aux banques (5,50% s'agissant du taux marginal), soit le taux en vigueur depuis fin 2023. Un assouplissement de la politique monétaire est attendu en 2025.

<sup>4</sup> 500 Mns €, au taux de 4,8% pour une échéance en 2035

<sup>5</sup> Taux de 8,375% ramené à 6,48% par un swap en euro

<sup>6</sup> au titre du mécanisme élargi de crédit et de la facilité élargie de crédit

<sup>7</sup> ECO était le nom choisi pour la future monnaie unique de la zone CEDEAO et non des seuls pays de la zone franc



## 4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

- **Relatif apaisement des tensions politiques**

**Patrice Talon a été élu à la tête du Bénin en mars 2016** (65% des voix) et réélu **en avril 2021** avec un score sans appel (86% des voix) mais une participation faible (50% contre 64% en 2016). Il a annoncé début 2025 que, conformément à la Constitution, il ne se représenterait pas pour un 3<sup>ème</sup> mandat en avril 2026. L'opposition tente de s'organiser, autour du parti Les Démocrates dirigé par l'ancien Président Boni Yayi, mais reste divisée.

Le parti présidentiel bénéficie d'un bilan économique plutôt positif. Une partie de la population a cependant reproché au Président Talon ses dérives autoritaires, provoquant des mouvements de contestation. Par ailleurs, des progrès restent à réaliser en matière de lutte contre la pauvreté, l'inclusion ou l'éducation.

**Le pays doit faire face à la menace des groupes terroristes djihadistes** présents dans les pays voisins, notamment au Nord, à la frontière avec le Burkina Faso. La sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO et le départ des forces de maintien de la paix font craindre une accentuation de la menace terroriste et son extension aux pays voisins, dont le Bénin. Les attaques se multiplient. En février 2025, six soldats béninois ont été tués dans un parc national proche de la frontière avec le Burkina Faso.

- **Lents progrès en matière de gouvernance**

**Le Bénin est mieux classé que les pays voisins selon les indicateurs de gouvernance Banque Mondiale**, en particulier en termes d'efficacité du gouvernement et de stabilité politique. Les efforts en matière de lutte contre la corruption permettent au pays de progresser dans le **classement Transparency international 2023** (70<sup>ème</sup> contre 83<sup>ème</sup> en 2020). Le pays a engagé plusieurs réformes pour améliorer l'environnement des affaires et encourager le secteur privé : Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx), modernisation du système de passation des marchés publics, registres fonciers, zones économiques spéciales, unification du cadre légal des partenariats public-privé (PPP)...). En avril 2025, le gouvernement béninois a approuvé le plan stratégique 2024-2029 de l'Agence de développement des petites et moyennes

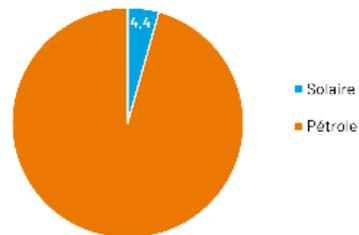
entreprises (ADPME) afin de contribuer à la promotion et au développement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) au Bénin à travers l'accompagnement et le financement.

## 5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Le Bénin est **très exposé aux changements climatiques** (167<sup>ème</sup> sur 181 pays selon l'indicateur de vulnérabilité de ND Gain), en particulier aux **risques de sécheresse, d'inondations et d'érosion côtière**. Sa vulnérabilité est liée à la fois au poids du secteur agricole dans l'économie et à la concentration de l'activité sur les zones côtières (ports). Selon la Banque Mondiale, en cas de réchauffement de 2,7 °C, 98 % du territoire béninois serait exposé à des températures extrêmes d'ici 2070.

Le pays figure parmi les plus faibles émetteurs de gaz à effet de serre (131<sup>ème</sup> sur 160). Ses émissions proviennent principalement des secteurs de l'énergie (47%) et de l'agriculture (45%). L'objectif du Bénin est de réduire ses émissions (hors secteur forestier) de 16% sur la période 2021 à 2030, grâce notamment au développement des sources d'énergies renouvelables (moins de 5% du mix énergétique).

Bénin : production d'électricité par sources, en % (2020=0,23 TWh)



Sources : Statistical Review of World Energy (SRW) 2022; Statistical European Electricity review (Lombard, 2022)

Le pays a adopté une politique de gestion du changement climatique 2021-30, ainsi qu'un plan d'adaptation (amélioration de la gestion des eaux pluviales, de l'urbanisation). Le Bénin bénéficie d'un programme de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour **renforcer la résilience des populations du Sahel** (Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique – PIDACC). Le pays a conclu en 2022 avec la société italienne ENI pour développer des cultures oléagineuses destinées au système de bio-raffinage d'ENI.



## DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

**Baptiste Thornary** Chef économiste baptiste.thornary@bpifrance.fr

**Sabrina El Kasmi** Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

### Economies émergentes / Risque Pays

**Anne-Sophie Fèvre** Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie as.fevre@bpifrance.fr

**Adriana Meyer** Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est adriana.meyer@bpifrance.fr

**Victor Lequillier** MENA, Turquie, Chine, ASEAN victor.lequillier@bpifrance.fr

### Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

**Laetitia Morin** France, pays développés, conjoncture PME laetitia.morin@bpifrance.fr

**Thomas Laboureau** France, pays développés, conjoncture ETI thomas.laboureau@bpifrance.fr

### Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.